

SEFAS

Plan d'actions 2026 pour l'amélioration de l'accessibilité numérique

Table des matières

| | |
|-------------------------------|----------|
| 1. Introduction | 3 |
| 2. Schéma pluriannuel | 3 |
| 3. Plan d'actions 2025 | 3 |
| 4. Adresse de contact | 4 |
| 5. Actions planifiées | 4 |

Tableau 1: Liste des versions du document

| Versions | Date | Commentaire |
|-----------------|-------------|--------------------|
| Version 1 | 17/03/2026 | Version initiale |

1. Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, les services numériques de Sefas Innovation doivent garantir leur accessibilité.

2. Schéma pluriannuel

Pour garantir l'accessibilité des sites et applications, un schéma pluriannuel sur trois ans doit être publié, détaillant les actions et moyens déployés dans le respect du RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel de Sefas Innovation, relatif à l'accessibilité de ses sites et applications, a été rédigé le 17/03/2026 et est consultable via l'URL suivante : https://www.sefasinnovation.fr/wp-content/uploads/2026/04/Schema-pluriannuel-SEFAS_2026-2028.pdf

3. Plan d'actions 2026

Le plan d'actions annuel 2026 s'inscrit dans le cadre stratégique du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2026-2028. Ce document, élaboré par Sefas Innovation, détaille les opérations prévues pour l'année 2026 en vue d'améliorer l'accessibilité des services numériques.

Il présente un tableau récapitulatif des actions à réaliser ou en cours, avec leur échéance lorsqu'elle est connue, ainsi que leur état d'avancement et de réalisation. Ce suivi permet de garantir une mise en œuvre efficace et de tenir le public informé des progrès réalisés.

4. Adresse de contact

Pour toutes demandes relatives au présent plan d'actions ou à l'accessibilité numérique, vous pouvez contacter notre Référent Accessibilité Numérique à l'adresse mail suivante : marketingfr@sefas.com

5. Actions planifiées

Ce tableau répertorie les actions planifiées pour améliorer l'accessibilité numérique au sein de l'entreprise. Voici une description des colonnes pour faciliter la lecture et la compréhension :

- **Titre** : le nom de l'action planifiée.
- **Description** : une brève description de l'action à mener.
- **Service** : le service ou l'unité responsable de la mise en œuvre de l'action.
- **Délai/Objectif** : les échéances et objectifs spécifiques associés à chaque action.
- **État** : l'état actuel de l'action (En cours, Planification, Réalisé).

Tableau 2 : Liste des actions planifiées

| Titre | Description | Service | Délai/Objectif | État |
|---|---|--|---|------------------------------------|
| Formation à l'accessibilité numérique | Former l'ensemble des experts UI/UX à l'accessibilité numérique | Pôle produit / R&D | Juin 2026 : 50% des experts formés Fin 2026 : 100% des experts formés | En cours |
| Formation de sensibilisation au RGAA | Former l'ensemble des experts techniques au RGAA | Marketing produit | Fin 2025 : 100% des experts formés | Réalisé |
| Sensibilisation à l'accessibilité numérique | Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à l'accessibilité numérique au travers du Parcours Obligatoire de Sensibilisation au Numérique Responsable | Ensemble des collaborateurs via les managers | 60 collaborateurs sensibilisés en 2025/2026 | En cours, avancement de 30% |
| Audit du site web https://www.sefasinnovation.fr/ | Réalisation d'un audit RGAA (visite initiale) | Marketing | 4ème trimestre 2026 | Planification |